



**. Conseils de quartier .**

**Quartier Charmettes-Merlettes .**

## **COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL DE QUARTIER DU 4 JUIN 2021**

### **Présents:**

1er Collège (habitants) Mesdames Patricia CLOCHEZ, Sophie DEHE, Brigitte DUMARTINEIX-DURAND, Elisabeth RINUUY-BERTHAUD, Messieurs Jean-Louis BERNARDON, Jean SAWICKI et Romuald ELIE

2ème Collège (Acteurs locaux) : Madame Raphaële CHABADEL pour les Parents d'élèves, Messieurs Pierre CADO pour AVNR et Patrick ROUMEGOUX pour AEQVP

3ème Collège (Elus) Gabrielle CARRE, Messieurs Jean-Paul GOETSCHY, Didier GUEREMY

**Absents** : Monsieur COLLIER.

\*\*\*\*\*

### **Ordre du jour**

1. Organisation interne:
  - a. Accueil de M. Romuald Elie, en remplacement de M. Bercovici
  - b. Approbation du compte-rendu de la réunion du 23/04/2021
  - c. Approbation de l'ordre du jour
2. Organisation de la visibilité externe du groupe:
  - a. Validation du flyer
  - b. Présence sur les marchés (dates, participants)
3. Projets immobiliers du quartier
  - a. Aménagement du bâti immobilier de l'îlot des Courses
    - modification du PLU
    - dépôt de la demande de permis du projet I3F
    - date de la réunion publique pour les riverains
  - b. Projet Charmettes
    - état des lieux des projets pour les parcelles crèche/jardin, tabac-presse, quincaillier
    - parkings et marché
    - profil des résidents
4. Questions diverses
  - a. Pelouses et parc des Ibis: chiens, pique-niques, tenue correcte, entretien des espaces verts
  - b. Voitures ventouses
  - c. Arceaux pour vélos au marché des Charmettes

- d. Projets d'événements festifs (fête de la Marguerite, feu d'artifice, fête de la musique...)
- e. Proposition d'intervention de M. Godaert, maire adjoint à l'urbanisme de Maison-Laffitte, pour expliquer les finalités de son périmètre d'étude protecteur pour le parc
- f. Autres

## 1 - Organisation interne

- a. M. Romuald Elie a été tiré au sort parmi les candidats habitants pour remplacer M. Bercovici démissionnaire et nous le remercions d'avoir accepté de participer. Nous l'informons que nous nous adressons par nos prénoms.
- b. Le [compte-rendu](#) de la réunion du 23/04/2021 est approuvé, ainsi que le [résumé](#) d'une page qui sera publié sur le site de la Mairie, les autres Conseils de Quartier ayant également approuvé l'initiative de publier leurs compte-rendus. En revanche pas d'accord pour le moment pour publier une adresse de contact (voir plus loin l'adresse mél possible pour notre Conseil)
- c. L'ordre du jour est approuvé

## 2 - Organisation de la visibilité externe du groupe

- a. Le flyer est validé moyennant de petites modifications: les membres du Conseil de Quartier seront listés par ordre alphabétique avec une préséance pour les dames. Le délai de réalisation par le Service Communication de la Mairie est de l'ordre de 15 jours et pourrait être disponible à partir du 18 juin pour le marché des Charmettes. *(remarque du scribe nous n'avons pas abordé le sujet du formulaire, et nous avons évoqué la possibilité d'utiliser notre adresse de groupe [cqc-m@googlegroups.com](mailto:cqc-m@googlegroups.com) comme adresse à communiquer pour les remontées d'information, question, suggestion mais avons nous tranché?)*
- b. Patricia est volontaire pour animer un stand CQC-M sur le marché des Charmettes dès le 18 juin, de préférence avec un flyer, à défaut avec quelques magazines de la Mairie ouvert à la page Conseil de Quartier. Elle sera accompagnée d'un représentant de l'AVNR, Pierre ou Didier. Jean-Paul fournira une table et deux chaises. Pour rappel il existe un [calendrier](#) de présence pour animer un stand sur les différents marchés (nécessaire pour permettre à Didier de prévenir le placier). La présence sur les marchés aux mois de juillet et août ne paraît pas requise et moins évidente à assurer en raison des congés.

## 3 - Projets immobiliers du quartier

- a. Aménagement du bâti immobilier de l'îlot des Courses
  - modification du PLU: une enquête publique sera lancée le 9 juin concernant le projet I3F sur l'îlot des courses. Le Conseil s'inquiète du peu de visibilité du lancement de cette enquête publique et demande d'étudier des moyens complémentaires au simple affichage en Mairie (comme journaux de la Mairie, panneaux lumineux...)
  - dépôt de la demande de permis du projet I3F : prévu après la modification du PLU mentionnée ci-dessus.
  - M. le Maire s'est engagé en conseil municipal à organiser une réunion publique sur cette modification de PLU avant la fin juin.

- Les modalités d'information ont été votées lors du Conseil Municipal du 27 mai. Le projet est visible en Mairie ou sur le site internet de la ville. Les remarques des habitants peuvent être consignées sur le registre ouvert en Mairie ou par courrier ou courriel.
  - L'approbation de la demande de permis du projet I3F dépendra de l'issue de la concertation
- b. Projet Charmettes
- Actuellement, à la connaissance de la Mairie, seule la quincaillerie fait l'objet de l'intérêt d'un promoteur immobilier pour y réaliser un immeuble, dont 40% seraient des logements sociaux.
  - A noter : la notion d'emplacement réservé correspond à des emplacements spécifiques marqués dans le PLU et destinés à faire uniquement des logements 100% sociaux. Il y en a 9 au Vésinet dont 2 déjà construits, et aucun dans le quartier Charmettes. Se référer au PLU.
  - Il ne faut pas confondre ces emplacements marqués au PLU et les projets listés dans le Contrat de Mixité Sociale présenté au dernier CM. Ces projets ne constituent ni des engagements de la part de la Ville, et en aucun cas des certitudes que des opérations vont aboutir ce ne sont que des options. Ainsi, quincaillerie, crèche, tabac-presse sont référencés dans le CMS uniquement comme des possibilités. Les promoteurs immobiliers qui feraient aboutir des projets feront l'objet d'une demande de la Ville de maintenir les commerces / services existants. Les membres du Conseil font cependant remonter l'inquiétude des riverains quant à la préservation des places de crèche, de l'allocation des logements sociaux. Didier répond à cela que la Mairie s'est engagée à augmenter le nombre de places de crèche (et à rester au plus près des besoins) Il n'est pas question d'en supprimer aux Charmettes, un éventuel projet sur la Crèche actuelle incluerait le maintien et la rénovation de celle-ci.
  - Dans un plan à 5 ans, le Vésinet, en carence actuellement, doit passer de 834 logements sociaux (12,2%) à 1719 soit + 885 pour atteindre l'objectif de 25%. Cependant, la municipalité a négocié avec l'Etat que ces objectifs n'étaient pas atteignables dans ces délais, et pour commencer, l'Etat a accepté via la commission nationale SRU que l'objectif 2020-2022 soit réduit à 287 logements sociaux à planifier (au lieu de 435). La localisation de ces nouveaux logements se fera dans tous les quartiers du Vésinet permettant actuellement la construction d'immeubles collectifs, et que l'attribution des logements sociaux est la prérogative d'une commission tripartite Ville-Etat-Bailleurs
  - La Mairie devrait rédiger une communication claire des enjeux.
  - Parkings et marché: la place du marché n'est pas concernée et en cas de bâti sur l'emplacement de la maternelle, un parking souterrain est envisagé
  - Un lien vers les délibérés du Conseil municipal dans ce compte-rendu est recommandé (délibération sur la CIA, délibération sur le périmètre d'étude Courses, délibération sur les modalités d'enquête publique de la modification de PLU n°4, délibération sur le CMS)

## 4 - Questions diverses

- a. Pelouses et parc des Ibis: chiens, pique-niques, tenue correcte, entretien des espaces verts:  
pour rappel les chiens doivent être tenus en laisse sur l'ensemble de la commune; une tolérance est demandée en cas de faible fréquentation des espaces verts mais un respect

absolu pendant les horaires de trajet vers l'école et d'affluence.

Il manquerait des panneaux rappelant l'obligation de tenir les chiens en laisse à 2 extrémités de la pelouse des Bordes (uniquement présent route de Montesson).

Un projet de caniparc où les chiens pourraient se mouvoir librement dans un objectif de socialisation est à l'étude.

Les bordures anglaises (bord de trottoir) et les pelouses n'ont pas été bien entretenues, essentiellement en raison de la météo. Il est rappelé que tout habitant peut signaler un problème via l'application de la Mairie ou entretenir le trottoir devant sa maison si l'état lui déplaît.

- b. Voitures ventouses: malgré plusieurs signalements, des voitures sans carte résident et sans disque horaire restent sans contraventions, notamment allée de la Meute
- c. Arceaux pour vélos au marché des Charmettes: bonne suggestion à faire aboutir et à étendre éventuellement au cimetière et devant les commerces de la route de Montesson proches de la gare Le Vésinet - Le Pecq
- d. Projets d'événements festifs (fête de la Marguerite, feu d'artifice, fête de la musique...): la Mairie est heureuse de pouvoir confirmer la tenue de nombreux événements : 3 concerts classiques, dont celui de l'Orchestre National de l'Île de France au Wood Cottage le 26 juin à 18H, et à 15H pour les Seniors au 22 rue Jean Laurent (mais places très limitées), fête de la Musique avec 2 scènes ouvertes: parking du conservatoire et jardin de l'hôpital du Vésinet, cinéma en plein air...
- e. Proposition d'intervention de M. Godaert, maire adjoint à l'urbanisme de Maisons-Laffitte, pour expliquer les finalités de son périmètre d'étude protecteur pour le parc => Didier rappelle que les enjeux et périmètres ne sont pas comparables, l'utilité est faible. Le lancement de périmètre d'étude répond essentiellement à un besoin de pallier quelques lacunes du PLU: il y a moyen pour des promoteurs immobiliers de s'accommoder du PLU et de générer des projets peu esthétiques, le périmètre d'étude permet de s'assurer une cohésion d'ensemble
- f. Mobilités douces : la personne chargée de cette question à la mairie présentera le projet actuellement à l'étude lors de la prochaine réunion du CQCM (?) puis un sous-groupe de travail sera constitué pour élaborer d'éventuelles propositions.
- g. Autres: toutes les questions n'ont pas été abordées faute de temps (et de communication?) voir tableau [recensement suggestions CQCM](#)

## Prochaines réunions:

Le mercredi 30 juin à 20h00 a priori en présentiel à la Mairie

Le mercredi 8 septembre 20h00

Réunion plénière le vendredi 1er octobre 19h00 en objectif (à confirmer)